

Au Comité Départemental de l'habitat rural

Réunis en assemblée générale le 17 mai, à la préfecture de la Marne, les membres du Comité départemental de l'habitat et de l'aménagement rural de la Marne ont dressé le bilan de l'activité menée au cours de l'année 1975, et ont défini les objectifs à atteindre par le C.D.H.A.R.

Le président Jacques Machet, conseiller général, auprès duquel avait pris place M. Berhaut, secrétaire général de la Marne, représentant Monsieur le Préfet, fit ressortir l'importance et la multiplicité des missions accomplies, notamment par la tenue de 313 permanences dans 37 communes rurales, 107 visites conseils à domicile, l'établissement de plans de financement, la concertation avec les membres du Comité, des réunions d'information logement, des études ou rapports, une assistance administrative pour des propriétaires de conditions modestes.

Il devait ensuite souligner, dans son rapport d'orientation, riche et dense, combien la tâche à accomplir est immense en matière d'aménagement des communes rurales, du financement du logement, des services publics ruraux, de la vie des collectivités, vie agricole, vie artisanale, vie commerciale, vie culturelle.

Le Comité entend, dans ce contexte, poursuivre la politique qu'il a entreprise par ses permanences mensuelles d'information logement, la concertation entre les membres adhérents, et tous ceux, Service, Association, Administration, qui œuvrent en faveur de l'aménagement de l'espace rural, sans omettre les entrepreneurs et artisans, ainsi que les industriels du bâtiment.

Les membres du Comité ont pris acte des travaux de la commission Barre et du Comité de l'Habitat pour le 7^e plan, relevant dans ces rapports la place importante qui serait réservée aux Comités départementaux de l'habitat rural. La création d'une Agence départementale d'information

sur le logement fut évoquée. A ce propos, il est apparu souhaitable à l'assemblée de conforter d'abord les services existants : C.O.M.A.L., Maison Départementale de la Famille, Fédération Départementale de la Famille Rurale, et naturellement le Comité d'Habitat Rural.

Enfin, après avoir rappelé que le C.D.H.A.R. existe pour informer, représenter le milieu rural en matière d'habitat, rechercher les besoins et les traduire par des programmes, agir en faveur de l'aménagement rural et la mise en valeur du patrimoine architectural et naturel, enfin, assister les collectivités locales, l'assemblée générale devait affirmer sa volonté que le Comité soit un lieu privilégié de concertation, et qu'il soit partie prenante lors de l'élaboration de tout plan d'aménagement concernant l'espace rural, et ce au service des populations du monde rural, sans confusion de prérogatives, dans le seul intérêt des familles rurales.

Outre les personnalités déjà citées, participaient à l'Assemblée générale du C.D.H.A.R.

Mesdames Blanche (Mutualité agricole) ; Pigny (Famille Rurale).

Messieurs Bourg Broc, Charpentier, Doulliet, Manuel (Conseillers généraux).

M. Verger, directeur départemental de l'agriculture.

M. Corré, représentant M. Whinghart, DDE.

M. André, architecte départemental des bâtiments de France, et représentant M. Le Politevin, conservateur régional des bâtiments de France.

Messieurs Van Kerrebroeck Joseph (F.D.S.E.A.), Decorne Lucien (S.I.C.A.-H.R.), Leblanc (Chambre d'Agriculture), Pinto François (C.A.P.E.B.), Lété Jacques (Syndicat Général des Vignerons), Husson J.-P. (Jeunes Vignerons), Collin (C.O.P.L.E.R.), Muzard (C.O.M.A.L.), Debadier (Chambre des Notaires)